

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION



COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2024

DCM240222\_007

**INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL - BILAN DES  
CONVENTIONS ET AUTRES TITRES D'OCCUPATION  
DU DOMAINE PUBLIC - ANNEE 2023**

Le Maire de Saint André certifie  
que le compte rendu de cette déli-  
bération a été affiché à la porte  
principale de la mairie le :

**28 FEV. 2024**

Que la convocation a été faite le  
16 février 2024

Le nombre de membre en exercice  
étant de 45 :

Présent :	34
Représentés :	7
Absents :	4
Total des votes :	41

  
Le Maire  
  
Joé BEDIER

L'an deux mille vingt quatre, le vingt deux février le conseil municipal  
de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la  
présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur BEDIER Joé, Monsieur PEQUIN Jean-Marc, Monsieur  
RAMASSAMY Laurent, Madame CEVAMY Primilla, Monsieur  
CONSTANT Jean-Paul, Monsieur RAMIN Jean Yannick, Monsieur  
PAPAYA Laurent, Madame MANGAR RAZEBASSIA Jimmye,  
Monsieur ASSICANON Jean Thierry, Monsieur GOURAMA Jean-  
Pierre, Monsieur GRONDIN Jimmy, Madame VIRAPIN KICHENIN  
Marie Linda, Madame GRONDIN Migline, Madame CERVEAUX  
Adélaïde, Monsieur MAZEAU Michel, Madame ALAMELE Maryse  
Brigitte, Monsieur MOUTAMA RAMAYE Alain, Monsieur PERRIER  
Charles, Monsieur PARVEDY Georges, Madame LARIVIERE Marie,  
Monsieur MAILLOT Serge René, Monsieur SOUBAYA  
PAJANIANDY Mickaël, Madame BALBINE Valérie Larissa, Madame  
POINY-TOPLAN Stéphanie, Madame PERMACAONDIN Isabelle,  
Madame BENOIT Sabrina, Madame PERIANIN-CARPIN Audrey,  
Monsieur VIRAPOULLE Jean-Marie, Madame CHANE-TO Marie  
Lise, Madame RAMIN Odile, Madame PAYET BEN HAMIDA  
Viviane, Monsieur FENELON Jean Claude, Monsieur SINARETTY  
RAMARETTY Alain Bernard, Madame LATCHOUMY Rosange,  
Monsieur BARBE Ludovic

**ETAIENT REPRESENTES :**

Madame SOUPOU Alexa, Monsieur NAZE Gilles, Madame  
SABABADY Marie Josette, Monsieur SAÏD Moussa, Madame  
PRAUD Elodie, Monsieur SOUPRAMANIEN Stéphane

**ETAIENT ABSENTS :**

Madame PAYET Catherine Anne, Madame DIJOUX Sabrina, Madame  
NAUD CARPANIN Marie Hélène, Monsieur SINAMA Sydney

**SECRETARE DE SEANCE :**

Madame Primilla CEVAMY a été désignée et a accepté de remplir  
cette fonction.

**LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DÉLIBÉRER**

## DCM240222\_007 - INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL - BILAN DES CONVENTIONS ET AUTRES TITRES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ANNEE 2023

- *Vu le Code Général des collectivités territoriales ;*

### I. CONTEXTE

Sur le domaine public, la ville dispose d'espace sur lesquels elle peut délivrer des autorisations permanentes ou temporaires d'occupation.

Ces autorisations obéissent aux principes de non gratuité de l'occupation, du respect de l'affectation à l'utilité publique du domaine et au caractère temporaire, précaire et révocable de l'autorisation.

Le présent rapport est une information au conseil relatif au bilan des conventions et autres titres d'occupation du domaine public sur l'année 2023.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

#### **Article 1 :**

- Prend acte du rapport de présentation du bilan des conventions et autres titres d'occupation du domaine public pour l'année 2023.

Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la ville dans un délai de huit jours suivant le conseil.

Pour extrait conforme  
Saint-André le 28 FEV. 2024

Le Maire  
  
Joé BEDIER

